

PAR COURRIEL

Monsieur Simon Jolin-Barrette  
Leader parlementaire du gouvernement  
Leader.SJB@assnat.qc.ca

**OBJET :** Pétition relative au prolongement du REM jusqu'à Vaudreuil par le futur pont de l'Île-aux-Tourtes

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la pétition, dont un extrait a été déposé à l'Assemblée nationale le 14 septembre 2021 par la députée de Vaudreuil, madame Marie-Claude Nichols, demandant de prolonger la ligne de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal du Réseau express métropolitain (REM) jusqu'à Vaudreuil et d'adapter le futur pont de l'Île-aux-Tourtes en conséquence.

À l'heure actuelle, il n'y a pas de projet de prolongement du REM vers Vaudreuil-Dorion puisque les données d'achalandage ne permettent pas de justifier la mise en place de ce mode de transport collectif lourd. Cependant, dans le cadre du projet de reconstruction du pont de l'Île-aux-Tourtes, le ministère des Transports s'est assuré de la faisabilité d'implanter, dans le futur, un mode de transport collectif à haut niveau de service dans l'axe de l'autoroute 40 entre l'île de Montréal et Vaudreuil-Dorion.

... 2

À cet effet, le Ministère a réalisé des analyses afin de déterminer quelle serait la meilleure option pour l'intégration d'un mode de transport collectif sur rail, advenant que ce mode soit retenu dans le futur. En regard des conclusions de celles-ci, la construction d'une structure indépendante s'avère la meilleure option. En conséquence, le Ministère a prévu un corridor indépendant et parallèle au futur pont de l'Île-aux-Tourtes qui permettra la construction d'une éventuelle structure de transport collectif.

Aussi, je vous assure de l'importance que le Ministère accorde à la mobilité durable. En ce sens, le projet de reconstruction du pont de l'Île-aux-Tourtes prévoit une mesure préférentielle au transport collectif soit l'utilisation d'un accotement large pour les autobus dans les deux directions. Selon les analyses effectuées, cette mesure est adaptée aux besoins actuels et futurs et permet d'améliorer l'efficacité des déplacements pour les autobus en période de congestion routière.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs

La ministre déléguée aux Transports,



Chantal Rouleau